

AFFAIRE N° 17. - Acquisition d'une piste de hand-ball pour le GYMNASE des DEUX CANONS.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Gymnase des Deux Canons récemment acquis par la Commune n'est pas pourvu d'un sol adéquat pour les rencontres sportives importantes.

Aussi, il conviendrait d'y installer un parquet spécial.

Le coût de revient de cette piste peut être estimé à 4 200 000 Frs. Cette dépense n'ayant pas été prévue au B. P. 74, je vous propose de faire un virement de crédit.

Il s'agit de soustraire 4 200 000 Frs du chapitre 901, article 2 303-9 (Parc Plaisance) au B. P. 74 (crédits reportés) pour le mettre sur le chapitre 903, article 214.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Cette piste servira en même temps à la rencontre de hand-ball France/Roumanie. Ainsi, nous espérons obtenir une subvention importante de la Jeunesse et Sports. Je pense que tout le monde voit le grand intérêt de cette rencontre qui aura lieu à la Réunion. Or, cette manifestation sportive est subordonnée à la réalisation de la piste.

M. LICHARDY. - Est-ce que les travaux de réparation du gymnase seront effectués à cette époque.

LE MAIRE. - Lorsque la piste sera installée, l'étanchéité du gymnase sera assurée. Monsieur GERARD a été sur le toit. Les tôles elles-mêmes sont en bon état. Les joints sont simplement mal faits et il est possible de remédier au problème. 2 500 000 sont inscrits au budget pour la réparation.

M. LICHARDY. - Pour quand est prévu le match France/Roumanie.?

LE MAIRE. - Pour le mois de juillet.

M. LICHARDY. - Les réparations seront terminées à cette époque ?

LE MAIRE. - La piste sera faite et l'étanchéité du bâtiment ne tardera pas.

M. GERARD. - Pour la rencontre de hand-ball la piste sera montée à la Redoute et ensuite sera transférée au Gymnase. Elle se présente par éléments de bois prémontés. S'il y avait quelques semaines de décalage entre le match et les réparations, nous pourrions la garder en magasin.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.